



Hôtel de Ville
2, Av. Pierre Mendès-France
07220 Viviers

Service : Secrétariat général
Votre interlocutrice : Carole Aubry
☎ : 0475498610
✉ : c.aubry@mairie-viviers.fr

CONSEIL MUNICIPAL
DU **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026**
A 18 h30
A L'HOTEL DE VILLE

Objet : Conseil municipal du 28.09.26 / Convocation

Viviers, le 22 septembre 2026

ORDRE DU JOUR :

Dossiers du Maire

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 août 2026
2. Désignation d'un membre du conseil municipal au sein d'une commission municipale suite à l'installation d'un nouveau conseiller municipal
3. Désignation d'un membre du conseil municipal appelé à siéger à la Commission d'Appel d'Offres en matière de marchés publics suite à la démission d'un conseiller municipal
4. Désignation d'un membre du conseil municipal appelé à siéger à la commission municipale « Délégation de Service Public » suite à la démission d'un conseiller municipal
5. Intégration de la commune de Saint-Remèze à la Communauté de Communes « Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche »
6. Répartition des sièges au sein du futur conseil communautaire - Proposition d'une répartition suivant un accord local
7. Motion de soutien – Implantation d'une paire de réacteurs EPR2 sur le site du Tricastin

Finances

8. Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH) à compter du 1^{er} janvier 2027
9. Institution de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles (Article 1529 du CGI)
10. Budget Principal – Décision modificative n° 3

Cadre de vie et environnement

11. Conventions de partenariat avec la CCDRAGA pour la création de sites de compostage

Informations diverses

→ Présentation des décisions du maire adoptées du 8 août au 22 septembre 2026


Martine MATTEI
Maire de Viviers

Les procurations sont à envoyer à c.aubry@mairie-viviers ET g.bouchet-bert-manoz@mairie-viviers.fr